

L'ÉCHO

MUNICIPAL Saint-Victor de Beauce. Mai 2008

Volume 1 - No. 4

Heures d'ouverture.

Bureau municipal : Lundi au jeudi 8.30 à 16.30 heures et vendredi de 9.00 à 16.00 heures

Bibliothèque : Lundi et mercredi 19 à 21 hres , mercredi 13 à 15 hres et samedi 9 à 11 hres.

Bonjour à toutes et à tous.

Pour la quatrième parution de ce journal, la première information sera pour la Corporation de Développement Industrielle de Saint-Victor qui est fier de vous présenter un projet sur lequel elle a participé. Il y a quelques temps, M. Steve Bureau est venu nous présenter son idée de créer une nouvelle entreprise spécialisée en entretien, rénovation, réparation et modifications de bâtiments résidentiels. Nous avons été séduits par l'idée puisque ce service est essentiel dans notre municipalité et qu'il se fera de plus en plus rare dans un avenir rapproché. Pour toutes ces raisons, nous avons décidé d'appuyer Rénovation Steve Bureau dans son projet et nous lui souhaitons la meilleure des chances.

Le comité de la C.D.I.

Cônes de sécurité.

En ce temps de dégel du printemps, les employés de la municipalité placent des cônes de sécurité aux endroits dangereux de nos routes. Malheureusement certains individus les font disparaître ou tout simplement les enlève pour les lancer dans le ruisseau ou même dans une rivière. Il me semble que c'est pour la sécurité des usagers des routes et aussi pour ceux qui les font disparaître. SVP pourriez-vous les laisser en place et même les replacer s'ils sont déplacés, ce serait beaucoup plus intelligent. Ceux qui voient une ou des personnes se les approprier devraient avertir la municipalité afin que nous puissions aller les récupérer. À tous les ans il faut en acheter des neufs et c'est avec **les taxes** que nous payons. Merci de votre collaboration.

Roland Giguère Maire.

Coordinatrice en loisirs.

Tel que mentionné dans le dernier journal, il nous fait plaisir de vous informer que Mme Caroline Pépin a accepté ce poste et elle a déjà débuté son travail à temps partiel depuis le premier mai. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous sommes assurés que, tel que nous la connaissons, elle se dévouera comme si elle était à temps plein pour le bien-être de nos jeunes et moins jeunes. Mme Pépin n'est pas là pour prendre la place des bénévoles, au contraire c'est de les soutenir dans leur tâche et de les assister dans leurs activités. Bonne chance Caroline nous comptons sur toi.

Roland Giguère, Municipalité de Saint-Victor.

Gala " Les talents de Chez-nous"

N'oubliez pas que le gala aura lieu le **24 mai prochain** à l'église de Saint-Victor à compter de 19.30 heures. Les billets sont en vente à la Coop., à la pharmacie et au presbytère au coût de 10.00\$. Tous les profits sont pour l'entretien de notre belle église. Venez vous amuser et voir

des talents bien de chez nous et en deuxième partie : Le groupe folklorique "Les Jarrets Noirs" de Sainte-Marie. C'est à ne pas manquer.

Caroline Pépin, responsable.

Être propre, propre, propre.

Je compte sur la collaboration de tous les citoyens de notre municipalité afin de procéder au nettoyage de leur propriété. La neige est maintenant disparue, faut nettoyer les pelouses et balayer les entrées, la municipalité a déjà presque terminé ce travail et il faudrait que chacun fasse sa part. Lors de la dernière séance du conseil, nous avons fait l'embauche de deux jeunes étudiants pour faire le nettoyage général, les pelouses et aussi l'entretien des terrains de jeux. Bientôt ce sera les fleurs à planter ou à entretenir, j'aimerais voir notre localité belle, propre et accueillante. Je remarque que sur certaines propriétés il y a encore de vieilles carcasses de véhicules, saviez-vous que selon notre règlement d'urbanisme, nous n'avons pas le droit d'entreposer ces véhicules sur nos terrains et que la municipalité a le devoir de vous les faire enlever. J'espère ne pas devoir procéder ainsi.

Quelques personnes m'ont mentionné que ceux qui promènent leur chien oublient souvent de ramasser ce que leur chien laisse sur les trottoirs ou sur les propriétés privées. Je n'aime pas à chaque année devoir rappeler à tous les propriétaires d'animaux qu'ils doivent ramasser leurs excréments. Soyons propre, propre, propre. Merci.

Roland Giguère Maire.

Ramassage des gros déchets.

Cette année, les gros déchets seront ramassés le **mecredi le 21 mai** et ne durera qu'une seule journée. Ne pas oublier de les mettre sur le bord du chemin et en plus, si possible, de séparer le métal des autres déchets ainsi que tout ce qui peut être récupéré, tel que dans le bac de récupération.

Rapport de la séance du conseil du mois de mai.

Pacte rural.

À cette réunion nous avons appuyé trois projets pour une demande de subventions dans le cadre du pacte rural de la MRC Robert Cliche. Il y a l'Aube Nouvelle pour un projet de sonnettes d'alarme pour les personnes en perte d'autonomie. Un autre projet de parc de planches à roulettes (Skate parc). Le projet serait en deux phases, soit pour cette année, la fabrication des modules qui seront placés sur la patinoire du stade et dans une deuxième phase, la préparation d'un terrain à l'extérieur pour les recevoir.

Le troisième projet consisterait à l'aménagement du deuxième étage du stade. Le restaurant serait monté au deuxième, deux nouvelles chambres de joueurs serait aménagées au rez-de-chaussée. Cependant ces deux derniers projets seront réalisés à la condition d'avoir les fonds nécessaires. De l'aide financière sera aussi demandé à la Caisse Desjardins du Royaume de l'Érable du nouveau fond communautaire.

Dos d'âne.

Tel que demandé dans le plan d'action de notre politique familiale, des dos d'âne seront installés à deux endroits sur les rues de la municipalité afin de diminuer la vitesse des véhicules. Ces endroits seront bien identifiés selon la loi ; à vous de bien faire attention. Une affiche avec feux clignotants indiquant 50 km./heures sera installée à l'entrée sud du village, soit par le rang trois sud, la vitesse étant excessive à cet endroit et la police moins visible dans notre municipalité, nous devons être plus vigilants.

Ouverture de soumissions.

La soumission la plus basse pour le rapiéçage des rues et routes a été accordé à la compagnie Pavages de Beauce. Cependant le pavage pour les nouvelles routes en milieu rural sera exécuté par Pavage Sartigan. Dû au prix du barril de pétrole, l'asphalte est beaucoup plus cher cette année.

Pour l'abat poussière, c'est la compagnie Adrien Roy de Saint-Martin qui était le plus bas soumissionnaire avec du chlorure de calcium.

Office Municipal d'Habitation.

Nous avons adopté le rapport financier de notre HLM. Ce rapport montre des dépenses de l'ordre de 44 300\$ et des revenus de 17,952\$ pour une perte de 26,348\$ dont 10% est payable par la municipalité. Par contre la municipalité retire des taxes pour un montant de plus de 10,000\$.

Gratte sous-chassis. (Scarificateur)

Nous avons procédé aussi à l'achat de ce type de gratte pour le prochain hiver. Comme il fallait commander tôt pour avoir la livraison avant la première neige et que cet item n'était pas prévu au budget nous avons pris des arrangements avec le fournisseur pour le payer en 2009. Cette gratte s'installe sous le camion et agit comme une niveleuse en brisant la glace et remplissant les dénivellations, ce qui devrait entraîner une économie de sable.

Rue des Écoliers.

Le plan d'action de notre politique familiale nous demande aussi de tracer des lignes jaunes transversales sur la rue Des Écoliers afin de protéger nos enfants. Ces lignes seront tracées au bout de la rue Fecteau et de la rue Marchand. À la limite de ces mêmes rues, une large ligne d'arrêt sera peinte avec le mot "ARRÊT".

Surveillante au Lac Fortin.

Nous avons aussi mandaté une surveillante pour l'été au lac Fortin en la personne de Mme Claudette Roy. Mme Roy est déjà inspecteur municipal au lac Poulin et est en connaissance de cause. Sa tâche principale sera de vérifier les installations sceptiques lors de leur vidange, aussi de participer à la revitalisation des berges et bien d'autres tâches nécessaires pour améliorer la qualité de l'eau de notre lac. Nous souhaitons qu'elle sera bien accueillie par les riverains. Son salaire sera payé par l'APELF.

Asphalte rue Principale.

Une demande a été faite au ministère des transport pour que l'asphalte soit refaite sur cette rue parce que le sol s'est affaissé depuis l'installation de la conduite du gaz naturel.

Le prochain journal sera publié le 13 juin.

Bon mois de mai.